

Nîmes, le 12 mars 2021

Division des Ressources Humaines
bureau 214 Gestion Collective
Affaire suivie par :
Françoise Brissac
Tel : 04 66 62 86 15
ce.dsden30-drh@ac-montpellier.fr
francoise.brissac@ac-montpellier.fr

58 rue Rouget De Lisle
30031 Nîmes cedex 1

Le directeur académique des services de l'Education
nationale du Gard

A

Mesdames et messieurs

Les personnels enseignants du premier degré

S/c de mesdames et messieurs

Les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : Mouvement départemental des enseignants du premier degré. Rentrée 2021.
Appel à candidature pour les postes à exigences particulières soumis à entretien :
Grandes sections dédoublées en éducation prioritaire

PJ : 1 Annexe.

La grande majorité des postes proposés au mouvement est attribuée au barème. Cependant, pour certains types de postes et afin de renforcer la mise en œuvre des priorités nationales, des postes à exigence particulière (PEP) font l'objet d'une grande attention.

L'objectif de la commission est de créer un vivier d'enseignants admis à y postuler. L'inscription dans ce vivier est valable 5 années ; lors du mouvement les candidats du vivier demandant un même poste sont départagés au barème.

Le présent appel à candidature a pour objectif de vous présenter la procédure à suivre pour candidater sur le vivier des grandes sections dédoublées en éducation prioritaire.

Procédure

Les candidats projetant de solliciter une affectation sur ces postes :

- constituent obligatoirement un dossier à partir de la fiche de candidature correspondante (en annexe) accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV ;
- transmettent ce dossier par la voie hiérarchique à la DRH par mail (ce.dsden30-drh@ac-montpellier.fr) pour le 22 mars 2021, délai de rigueur.

Les candidats seront convoqués devant la commission départementale via leur adresse mail professionnelle. Les entretiens se dérouleront courant fin mars/début avril. La commission émettra un avis favorable ou défavorable pour une inscription valable 5 ans dans un vivier dont le fonctionnement peut être comparé à celui d'une liste d'aptitude. Cette inscription prend par convention la forme d'une habilitation en langue néerlandaise dans la base de gestion qui ne comporte pas de classification relative aux dispositifs dédoublés en GS.

Les résultats seront communiqués avant l'ouverture du serveur.
Les candidats procéderont ensuite à la saisie de leur vœu sur SIAM via I-PROF pendant la période d'ouverture du serveur dans le cadre du mouvement départemental 2021.
Seuls les vœux des candidats ayant reçu un avis favorable seront pris en considération dans le cadre du mouvement en fonction de leur barème.

Attention :

Une candidature sur PEP avec entretien nécessite à la fois :

- de faire acte de candidature afin d'être convoqué devant la commission d'entretien
- et**
- de saisir sur SIAM via I-PROF le ou les vœu(x) correspondant(s) pendant la période d'ouverture du serveur

Dans l'hypothèse où l'une ou l'autre de ces conditions ne serait pas remplie, votre candidature ne sera pas prise en compte.

Les enseignants qui ont déjà envoyé leur candidature pour un dispositif dédoublé de grande section, suite à l'envoi de la circulaire PAP PEP précédente, n'ont pas à renvoyer leur demande.

Philippe Maheu



FICHE DE CANDIDATURE

POSTE A EXIGENCE PARTICULIERE (PEP) GRANDES SECTIONS DEDOUBLEES

Les enseignants qui ont déjà envoyé leur candidature, suite à l'envoi de la circulaire PAP PEP précédente, n'ont pas à renvoyer leur demande.

**à transmettre à la DRH (ce.dsden30-drh@ac-montpellier.fr)
par la voie hiérarchique (IEN), pour le 22 mars 2021**

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

..... N° de téléphone :

Mail :

Affectation durant les 3 dernières années scolaires :

.....
.....
.....

Titres :

Diplômes :

JOINDRE UNE LETTRE DE MOTIVATION ET UN CV.